

Le mot de la présidente



Chaque année, nous vous sollicitons dans le cadre du versement de la taxe d'apprentissage. Cet appel annuel est un vecteur essentiel de financement et de soutien des activités de formation, de recherche et d'innovation de l'École polytechnique.

École scientifique de premier plan, l'X cultive dans son ADN une forte proximité avec les entreprises et l'industrie. Nos programmes de formation évoluent pour rester à la pointe de la science, mais aussi en adéquation avec les besoins des entreprises afin d'alimenter un vivier de recrutement d'ingénieurs de haut niveau.

Soutenir la vitalité de ce vivier à travers l'École, c'est soutenir un élément clé de la compétitivité de la France, de sa capacité à développer et maitriser des innovations de rupture et à relever les défis associés: menaces cyber, intelligence artificielle, technologies quantiques, transition énergétique... La qualité de notre formation et les brillants esprits que l'X façonne constituent en effet l'un des premiers atouts de la France.

En soutenant l'École polytechnique, vous contribuez ainsi à répondre aux défis de la transition écologique et de la souveraineté stratégique par la science et la diffusion de la connaissance.

L'École polytechnique forme depuis 230 ans des ingénieurs et des scientifiques de très haut niveau, capables de se projeter dans l'action, en combinant un apprentissage en profondeur de toutes les grandes disciplines scientifiques et un sens aigu de l'intérêt général issu des valeurs militaires.

Soutenir l'École polytechnique, c'est aussi l'aider à tenir la promesse républicaine d'une excellence accessible à toutes et tous. Nous renforçons chaque année nos nombreuses initiatives en faveur de l'égalité des chances, qui nous permettent de sensibiliser et d'accompagner chaque année 25 000 collégiens et lycéens.

La taxe d'apprentissage matérialise ainsi une aide très concrète de la part des entreprises au développement de l'École polytechnique et au-delà, au soutien de la compétitivité de la France et de l'Europe dans des domaines stratégiques.

Parce que votre soutien est essentiel dans la poursuite de nos missions et de nos ambitions, je vous remercie par avance pour la constance et la fidélité de votre engagement à nos côtés.

> IGA Laura Chaubard, Présidente de l'École polytechnique, Directrice générale

Confiez-nous votre taxe d'apprentissage

Depuis toujours, il est dans l'ADN de l'École polytechnique de se mettre au service de l'intérêt général par la formation, la recherche et l'innovation.

Aujourd'hui, investir dans notre École, c'est renforcer l'excellence. Ensemble, poursuivons cette stratégie gagnante. Soutenir l'X, c'est investir dans :



UNE FORMATION PLURIDISCIPLINAIRE ORIENTÉE RECHERCHE, INNOVATION ET ENTREPRENEURIAT

Ouverture de nouvelles spécialités dans le domaine des sciences du climat et de l'environnement et des stratégies de transformation digitales (cybersécurité, IA, etc).

Création et développement de centres thématiques en total autonomie et mixtes (chercheurs et étudiants) comme le centre spatial étudiant.

Accompagnement des étudiants, chercheurs, entrepreneurs, corporates dans la structuration, le développement ou l'accélération de leurs projets Deep Tech ou à fort enjeu technologique.

En savoir plus



UNE FORMATION PROCHE DU MONDE DE L'ENTREPRISE

Enseignants-chercheurs issus du monde de l'entreprise.

Étudiants confrontés à la résolution de problématiques concrètes des entreprises et instituts de recherche (Projets Scientiques Collectifs).

Interactions Entreprises-École régulières dans le but de faciliter le recrutement et la connaissance des métiers, tendances et secteurs.

En savoir plus





UNE FORMATION À DIMENSION HUMAINE

Dispositif orientation-carrières axé sur l'employabilité, fondé sur la connaissance de soi et celle du marché de l'emploi.

Développement des soft skills, incitation à multiplier les expériences associatives et militaires à fort impact humain et à renforcer les compétences et postures recherchées en entreprise.

DIVERSITÉ & RÉUSSITE ÉGALITÉ DES CHANCES

Depuis plus de 10 ans, l'École polytechnique conçoit et développe des programmes d'égalité des chances afin de permettre à chacun, quels que soient son sexe, son origine sociale et son lieu de résidence, d'accéder aux filières scientifiques d'excellence.

Les actions du Pôle égalité des chances ciblent des collégiens et lycéens de toute la France.

En savoir plus



UNE FORMATION ENGAGÉE QUI ACCOMPAGNE LA TRANSITION VERS UN MONDE PLUS SOUTENABLE ET DURABLE

Le Plan climat de l'X, publié fin janvier 2022, intègre le développement durable dans ses missions fondamentales de formation, de recherche, d'innovation ainsi que dans le fonctionnement du campus.

Il fixe dix objectifs réalisables à cinq ans, regroupés en trois piliers – former et engager, développer et innover, réduire et responsabiliser – pour transformer en profondeur les comportements et contribuer à l'avènement d'une prospérité responsable et soutenable.

En savoir plus



L'École polytechnique en quelques chiffres





3871 étudiants dont 2197 élèves

> 535 doctorants

ingénieurs polytechniciens

100 % taux d'insertion professionnelle à 6 mois

30 000 Alumni



786
entreprises
ont accueilli
un ou plusieurs stagiaires

526 entreprises partenaires

770 start-ups créées depuis 2010

entreprises présentes

120 start-ups accompagnées depuis 2015



47 Chaires

23 laboratoires

Prix Nobel de physique

1762 personnels de recherche

Comment faire pour nous soutenir?



À partir du 27 mai

Affectez-nous ce solde, via la plateforme SOLTéA:

www.soltea.gouv.fr

1^{re} **période** 27 mai au 2 août

2º période 12 août au 4 octobre Reversements aux établissements

> **1**^{re} **période** 9 août

2e période 11 octobre

Les 5 et 15 mai, l'URSSAF prélèvera automatiquement le solde de votre taxe d'apprentissage.

Informez-nous de votre promesse d'affectation

sur notre page dédiée et simuler votre solde en pourcentage :

- a) Demandez vos codes d'accès à « SOLTÉA » sur Net-Entreprises
- b) Connectez-vous sur le portail de la Caisse des Dépôts « SOLTéA »
- c) Fléchez L'école polytechnique avec notre code **UAI: 0911568K** ou notre code **RNCP: RNCP37189** ou directement sur notre page <u>www.soltea.gouv.fr</u>
- d) Pensez à convertir votre solde de taxe d'apprentissage en pourcentage avant de vous connecter sur la plateforme.
- e) Validez votre choix.



Contact : Anne-Claire Gauvin Tél. : 01 69 33 36 92 taxe-apprentissage@polytechnique.paris

